

Affiliée à la Fédération Internationale de Boules

Fédération Française du Sport Boules

Monsieur Denis DA COSTA

Président de la Commission Nationale de Formation

Mesdames. Messieurs les Président(e)s

- Des Comités Boulistes Régionaux
- Des Comités Boulistes Départementaux

Copie pour info:

- P. Coquet
- B. Cochard
- C. Fieujean
- B. Chêne
- J. Faresse
- D. Da Costa
- L. Abert
- E. Louat Cbr : Rhône-Alpes
- Cbd: Loire
- X. Majorel
- S. Bation
- Chrono

F. Amar Dossier

Réf.: DD/LA/ MN/038/2016

Objet: Formations:

- Examen de délégué national à FEURS les 3 et 4 septembre 2016

Villeurbanne, le 24 juin 2016

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un examen de délégué national aura lieu les 3 et 4 septembre 2016

Cet examen est réservé aux délégués régionaux qui peuvent justifier d'une expérience d'une année minimum.

- La session d'examen de délégué national aura lieu :
- o les 3 et 4 septembre 2016 à FEURS (Loire)

- Le **début** est prévu le

3 septembre « Accueil à 9 h 30 »

- La **fin** est prévue le

4 septembre à 14h

Vu l'importance de cet examen nous comptons sur votre engagement pour diffuser cette information le plus largement possible.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec

- Lionel ABERT
- 06 11 18 42 77- lionel.abert@sfr.fr
- Eric LOUAT
- 06 70 56 29 14- ericlouat@aol.com

63 rue Anatole France 69100 Villeurbanne

> Téléphone 04 78 52 22 22

Télécopieur 04 78 52 50 93

Internet www.ffsb.fr

E-mail dtn@ffsb.fr

N° Siret: 779 825 744 00039

Code NAF: 9312 Z

Vous en remerciant par avance, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

> Pour Denis DA COSTA La Secrétaire Générale

Brigitte COCHARD

P.J. :

Programme de l'examen national

Fiche d'inscription à la session d'examen de délégué national à nous retourner le plus rapidement possible (15 aout dernier délai) par tout moyen à votre convenance.

P.S. :

- Le retour de votre fiche d'inscription valide votre candidature, à condition bien-sûr que vous ayez reçu l'avis favorable du Président de votre Comité.
- Ne pas attendre d'autre courrier de confirmation en retour.
- Les renseignements concernant l'hébergement et la restauration vous seront donnés ultérieurement.
- Nous vous rappelons que les frais de restauration, d'hébergement et de formation sont à la charge de la FFSB.
- Les frais de déplacements restent à la charge des Comités.